

TEMPEST: WITHOUT A BODY

CHORÉGRAPHIE **LEMI PONIFASIO / MAU**
DANSE / NOUVELLE-ZÉLANDE

SAM 16 JANVIER 2010 20H30
DIM 17 JANVIER 2010 17H30
MAILLON-WACKEN / HALL 2



© Lemi Ponifasio / MAU

CONTACTS RELATIONS AVEC LE PUBLIC :

TÉL. : **03 88 27 61 71**

ANNE.GROH@LE-MAILLON.COM / MELANIE.BAURE@LE-MAILLON.COM / IRENE.COGNY@LE-MAILLON.COM

Avec **Ensemble MAU**

Concept, mise en scène et décor **Lemi Ponifasio**

Création lumière et direction technique **Helen Todd**

Film **Ahmed Zaoui et Greg Wood**

Effets Vidéo **Simon Riera et Joe Fish**

Costumes et maquillage **Kasia Pol**

Création son **Russel Walder, Lemi Ponifasio,
Marc Chesterman**

Production **MAU (Auckland)**

Avec l'aide de **Creative New Zealand**

durée 1h20

This story goes on. And an angel still rides in the whirlwind and directs this storm'

*President George W Bush
Inaugural Address 1/2/01*

Il existe un tableau de Klee qui s'intitule Angelus Novus. Il représente un ange qui semble avoir dessein de s'éloigner de ce à quoi son regard semble rivé. Ses yeux sont écarquillés, sa bouche ouverte, ses ailes déployées. Tel est l'aspect que doit avoir nécessairement l'ange de l'histoire. Il a le visage tourné vers le passé. Où paraît devant nous une suite d'événements, il ne voit qu'une seule et unique catastrophe, qui ne cesse d'amonceler ruines sur ruines et les jette à ses pieds. Il voudrait bien s'attarder, réveiller les morts et rassembler les vaincus. Mais du paradis souffle une tempête qui s'est prise dans ses ailes, si forte que l'ange ne peut plus les refermer. Cette tempête le pousse incessamment vers l'avenir auquel il tourne le dos, cependant que jusqu'au ciel devant lui s'accumulent les ruines. Cette tempête est ce que nous appelons le progrès.

Walter Benjamin, Thèses sur la philosophie de l'histoire, Denoël, 1971

Si la pièce n'est pas une mise en scène de la *Tempête* de Shakespeare, mon point de départ a été une relecture de ce texte qui reste tellement d'actualité, surtout lorsqu'on réalise que tous les personnages se voient suspendus de leurs droits. Le monde de 9/11¹, de Guantanamo, et des camps de détention est un monde où la beauté et l'horreur se côtoient de façon si proche que c'en est parfois effrayant, à cause de la fascination que l'on éprouve pour les images qui en sont données.

Dans ma pièce, l'ange est impuissant, il regarde le désastre, c'est un ange de la mort. L'image de l'ange s'est imposée à moi alors que j'étais dans le métro à Londres, passant tout près de l'explosion des bombes à Liverpool Station. J'aurais voulu placer un ange dans chaque station, comme pour échapper à l'odieuse tentation qui s'est emparée irrésistiblement de tous, moi compris, de voir derrière tout visage pakistanais un possible terroriste. Je rapproche cette image de l'ange d'un tableau de Paul Klee, *Angelus Novus*, l'ange désespéré.

Alors que je relisais la *Tempête* de Shakespeare, la télé néo-zélandaise ne cessait de rapporter deux affaires : celle du chef maori Tame Iti, qui a été arrêté pour suspicion de terrorisme (pour être quelques mois plus tard relâché, faute de preuves et il s'en est fallu de peu qu'il soit interdit de tourner alors que le spectacle était invité en Europe en mai 2009) ; et celle de Ahmed Zaoui, intellectuel algérien, réfugié politique en Nouvelle-Zélande, qui, lui aussi, s'est retrouvé soudainement arrêté et retenu en détention. J'ai décidé de mettre l'un et l'autre dans le spectacle, Zaoui sous la forme d'un grand portrait filmé, et Tame Iti présent sur scène. Une façon de leur donner à tous les deux une chance de s'exprimer, l'un par le silence proche d'une figure antique, l'autre par la parole, avec un discours politique. Les textes de Giorgio Agamben sur la privation des droits ont été également une référence permanente au cours de ce travail.

Je vois l'art comme une possibilité de transformation. Tout en voyageant à travers le monde, je n'ai cessé de chercher ma propre voix, et à travers elle, tenter de construire quelque chose qui serve les personnes avec lesquelles je travaille, et les personnes de notre entourage. Les tournées internationales ne valent que si elles sont reliées à mon travail sur place, dans le lieu que j'ai investi à Waitakere, qui inclut toute la communauté des habitants alentours. MAU, le nom de ma compagnie, est un mot samoan qui veut dire « ma destiné », « mon point de vue ». Les membres du groupe viennent tous des Iles du Pacifique, mais avec des parcours tous très différents. Ils viennent avec leur profondeur d'être humain bien avant leur qualité de danseur. Ce que je fais provient toujours du monde qui m'entoure, la voix humaine est ô combien précieuse, elle doit s'élever et servir à tous. Faire de l'art, c'est se mettre à l'intersection des gens. A « Without a body », la perte du corps (on vit de plus en plus dans un monde virtuel) répond un espace humain que je crée sur la scène, un espace de liberté pour que le spectateur pense pour lui-même, un espace de conscience. La cérémonie, qui est encore si présente dans ma culture, est la façon la plus simple de partager avec l'autre. Je souhaite créer un espace pour un voyage intérieur.

Lemi Ponifasio

1 D'après les attentats de septembre 2001

Créateur inspiré par un territoire et un univers peuplé d'hommes, d'oiseaux, de dieux et de demi-dieux, Lemi Ponifasio, chorégraphe né dans les îles Samoa, est de ceux pour qui la danse est un art rituel plongeant au cœur du mystère. Étonnantes apparitions, les danseurs de *Tempest*, provoquent un véritable choc tellurique. Héritiers d'une culture magique ancestrale, les danseurs en groupe, étonnantes apparitions, évoluent sur toute la scène en longues jupes noires. Gestes concis, frappes rythmées, parfois des voix comme venues d'un autre monde, postures hiératiques, leur présence est saisissante.

Les danseurs de Lemi Ponifasio sont issus de l'ethnie Maori, les habitants d'origine de Nouvelle-Zélande qui représentent aujourd'hui 20% de la population, et des communautés d'immigrés en provenance des îles du Pacifique Sud, qui représentent 5% de la population actuelle. Si l'oeuvre de MAU est radicalement contemporaine dans son esthétique, elle n'en puise pas moins abondamment dans les traditions des peuples du Pacifique Sud. Ces traditions, Ponifasio les extrait de leur contexte folklorique après de sérieuses négociations avec ses danseurs, les porteurs de cet héritage culturel. Il revitalise le passé et le relie au présent. Dans une société qui n'est pas claire quant à son passé colonial, qui oscille entre le Commonwealth et le Pacifique, c'est là un acte politique.

Un choc sonore énorme plonge le public dans la stupeur : la tempête. Une force qui ne va faire que s'amplifier tout au long du spectacle. Des scènes puissantes vont faire alterner solos et danses de groupe. Une jeune fille témoigne de la misère du monde par ses cris déchirants ou sa douleur silencieuse, ses ailes rappellent l'ange joué par Bruno Ganz dans le film de Wim Wender (*Les ailes du désir*) ; un chef maori chante et grimace, engageant des hakas particulièrement impressionnants (haka : terme maori qui veut dire « danse ». A l'époque pré européenne il y avait de nombreuses sortes selon l'occasion. Par exemple, le haka « peruperu » qui était danse traditionnellement, avant de partir à la guerre. Aujourd'hui, le plus connu est le haka de « Te Rauparaha » qui accompagne des manifestations culturelles comme le rugby) ; un autre solo montre en fond de scène un corps à l'horizontal quasi-nu, saisi de longs tremblements.

Tempest: Without a body, parle de l'émancipation culturelle cherchée par les Maoris ; il est très puissant et symboliquement important. Par exemple, le discours en Maori fait sur scène par Tame Iti, quand on sait qu'à l'âge de dix ans à l'école on lui interdit de parler cette langue sous peine d'écrire 500 fois: « Je ne parlerai pas Maori ». *Tempest* est aussi une prière pour les droits humains. Par la participation de l'Algérien Ahmed Zaoui et du militant maori Tame Iti, Ponifasio entend toucher au problème actuel de perte des droits civils, accéléré par le 11 septembre 2001. Un message fort qui s'est avéré étrangement visionnaire puisqu'en octobre 2007, la police néo-zélandaise menait un « raid antiterroriste » dans la communauté de Ruatoki. Tame Iti et seize autres militants maoris furent arrêtés pour détention d'armes. « On vient d'une nation de chasseurs, bien sûr que nous avons des armes. Cela ne fait pas de nous des terroristes », se justifie Tame Iti, qui tient le rôle principal dans *Tempest*. Une façon pour lui d'exprimer pacifiquement l'histoire de sa tribu et sa lutte pour que soient restitués des droits confisqués depuis plus d'une centaine d'années.

Dans cette dernière création de Ponifasio, au-delà des formes contemporaines, le mystère d'un monde si lointain et merveilleux reste intact et envoûtant.

Lemi Ponifasio (Iles Samoa) • Chorégraphie

Lemi Ponifasio est né dans le village de Lano, dans les îles Samoa où il est considéré comme un chef respecté. Il assure le développement des arts Pacifiques, de la danse et du théâtre. C'est en Nouvelle-Zélande, où il a étudié la philosophie et la politique, qu'il s'est pour la première fois essayé aux performances, au ballet et à la danse contemporaine avant de se consacrer pleinement à la création de danses. Chorégraphe inspiré, il insuffle à la danse un univers habité d'humains, d'oiseaux, de dieux, de demi-dieux, de chants, d'animaux et d'ancêtres. Aux frontières de la danse, du théâtre, de la déclamation et des arts visuels, ses performances revêtent un caractère rituel marqué.

Ponifasio fonde MAU en 1995, une compagnie ainsi dénommée pour faire référence au mouvement indépendantiste éponyme et ainsi rappeler la révolution. Ponifasio multiplie les collaborations dans la région du Pacifique avec artistes, navigateurs, prêtres, architectes et villages.

Il présente régulièrement ses créations à l'occasion de festivals internationaux tels que la Biennale de Venise, le Holland Festival, le Wiener Festwochen, l'Adelaide Festival en Australie, le Kunstenfestivaldesarts à Bruxelles, le Theater Der Welt en Allemagne, ou encore le Mostly Mozart Festival au Lincoln Center à New York.

Le Soir Samedi 17 et dimanche 18 mai 2008

44 **laculture**



L'architecte néerlandais Rem Koolhaas convertit un vaste complexe industriel en espace d'exposition pour la collection d'art contemporain de la styliste Prada. A voir en 2012, à Milan. ©HERWIG VERGULT/BELGA

entremets Le « king » des petits-déjeuners outre-Atlantique

Il y a peu, à la maison, c'était « après-midi pâtisserie » avec les enfants. L'occasion de faire entrer une « bête étrange » dans la cuisine : du beurre de cacahuètes, qui servira à confectionner des cookies. C'est comme ça, mais même à notre âge, nous n'avions jamais trempé un doigt dans un pot de « peanut butter » (les Hollandais disent « pindaas »). Il faut dire que le « monstre » favori des sandwiches d'outre-Atlantique traîne derrière lui une réputation sulfureuse, confirmée dès la première ligne des informations diététiques sur l'étiquette : 675 Kcal les 100 grammes ! Respect ! On boxe dans la même catégorie que la mayonnaise. C'est dire.



© HERWIG VERGULT/BELGA

De beurre, toutefois, il n'a que le nom : aux arachides mixées, on a ajouté de l'huile (de palme) pour bien faire glisser le tout au fond du gosier. Un rapide détour par la toile nous apprend que les 9 ménages américains sur 10 qui en conservent un pot dans leur garde-manger l'utilisent pour un grand classique des petits-déjeuners, soit la tartine de pain de mie « beurre de cacahuètes + confiture ». Nous avons essayé. Verdict : pas terrible, avec de la confiture de griottes du moins.

Le web nous apprend aussi que l'un des plus grands amateurs de beurre de cacahuètes que la Terre ait porté n'était autre que... le

King. Elvis Aron Presley était un gastronome réputé : à la fin de sa vie, il se nourrissait uniquement de pain de viande (« meatloaf »), avec quelques fois un hamburger pour faire bonne mesure. Mais surtout, il adorait ce qui est devenu le « Elvis Presley's Grilled Peanut Butter and Banana Sandwich » : prenez deux tranches de pain de mie, tartinez l'une de beurre de cacahuètes et l'autre de banane écrasée, refermez, pressez un peu les bords et poélez dans du beurre (ou mieux, comme Elvis le préférerait, du saindoux...) jusqu'à l'obtention d'une belle couleur brun doré. A déguster en chemise hawaïenne, pantalon patte d'eph', collier de fleurs et rouflaquettes, en roucoulant « Love me tender ». Elvis en avalait entre douze et quinze par repas...

Et nos cookies, nous direz-vous ? Eh bien, c'était très réussi : coupez 125 g de beurre ramolli dans un saladier, ajoutez 175 g de cassonade, mélangez, ajoutez 125 g de beurre de cacahuètes, 175 g de farine fermentante (ou 175 g de farine tamisée et 1 1/2 càc de levure), mélangez jusqu'à obtention d'une pâte lisse, formez des petits tas espacés sur une plaque, faites cuire environ 15 minutes dans un four préchauffé à 180° et laissez refroidir sur une grille. On peut améliorer en ajoutant des pépites de chocolat. Aloha ! ■

BERNARD PADOAN

KunstenFestivaldesArts / « Tempest II »

Un hypnotisant rituel maori

LE CHORÉGRAPHE Lemi Ponifasio redonne voix aux peuples indigènes dans un sombre ballet guerrier.

CRITIQUE
Attention titre trompeur ! *Tempest II* de Lemi Ponifasio présenté par le KVS et le KunstenFestivaldesArts retient peu de traits communs avec la *Tempête* de Shakespeare mais n'en offre pas moins une belle bourrasque chorégraphique.

De l'île de Prospero, il reste surtout l'atmosphère féérique, inquiétante, mais aussi les questions de territoire, d'invasion et d'injustice que le chorégraphe originaire de Samoa a transposées au contexte des Maoris, ethnies décimées et dépouillées de Nouvelle-Zélande. Plutôt qu'une narration classique, la compagnie MAU (du nom du mouvement d'indépendance samoan) vise une sorte d'extase cé-

rémoniale, une prière en mouvements mêlant la danse guerrière du haka, la maîtrise zen du butô et des traditions issues des peuples du Pacifique Sud. Sans aucun folklore mais avec un minimalisme et une lenteur rituels. Au risque de la froideur.

Archi-stylisées, la mise en scène, les lumières et la scénographie nous plongent dans un décor sombre. Sur un monumental bloc suspendu, seul un océan de rouge rampant, symbole de la destruction physique et culturelle de la race des Maoris par les colons anglais, viendra rompre cette immensité noire dans laquelle évoluent une dizaine de danseurs, tous des hommes, avec une présence tantôt fantomatique, tantôt bestiale. Qu'ils avancent à pas minuscules com-



UNE SORTIE D'EXTASE cérémoniale, une prière en mouvements. © PIER JANSSENS/ACADEMIE ANDERLECHT.

me des geishas affairées ou se tapent les cuisses dans de millimétrées chorégraphies belliqueuses, leur maîtrise du corps est époustouflante.

Au milieu de ces esprits insaisissables apparaissent deux créations symboliques. D'une part, Tame Iti, activiste maori récemment libéré sous caution (lire nos éditions du 15 mai), résume toute la colère et la résistance de sa tribu dans un ballet oscillant entre haka et imprécations vengeresses, avec un soupçon d'ironie. D'autre part, un ange au corps cassé surplombé d'une pai-

re d'ailes trop petites erre sur ce plateau de désolation et de fureur tandis que les portraits de vieilles femmes de la tribu Hutoe nous toisent de leur regard plein de reproches sur un écran de fond. Un petit bijou visuel dans l'ensemble qui libère une voix indigène trop longtemps étouffée. ■

CATHERINE MAKEREEL

Le 17 mai au KVS. Dans le cadre du KunstenFestivaldesArts. Tél. 070-222.199. Symposium sur la perte des libertés civiles le 17 mai à 15 heures. Entrée libre.

L'acteur

Tame Iti

L'activiste maori, libéré sous caution, joue « Tempest II » au KunstFestivaldesArts.

Catherine Makereel

Le visage tatoué du moko, fameux tatouage tribal, le regard noir et perçant d'un aigle, Tame Iti a tout d'un guerrier. Quand on sait que ce militant maori est actuellement en liberté sous caution pour détention d'armes, on perd toute envie de le taquiner. Comme on aurait l'estomac au fond des chaussettes face au haka des All Blacks, les joueurs de rugby néo-zélandais.

D'autant qu'il a toutes les raisons d'être en colère. Mais pourquoi donc, objecteront certains. On connaît bien sûr le triste sort des aborigènes d'Australie.

Mais l'ethnie maorie ? Regardez les écoles où l'on parle désormais maori ! Regardez les All Blacks ! La culture des « natifs » de Nouvelle-Zélande n'a-t-elle pas imprégné ce coin du Pacifique ? Le parlement ne compte-t-il pas des représentants maoris ? De quoi se plaignent-ils ?

Les faits parlent malheureusement d'eux-mêmes : les Maoris ont perdu 95 % de leur territoire depuis la colonisation par l'Angleterre en 1840. Leur population est passée 100.000 à 36.000, soit 20 % du total du pays mais 50 % de la population des prisons. Leur taux de chômage est trois fois plus élevé que celui des « Blancs » et leur espérance de vie compte dix ans de moins. Santé, niveau de vie, justice, les disparités se creusent in-

luctablement. Certes, des mesures culturelles réhabilitent peu à peu l'héritage des Maoris mais n'est-ce pas là un moyen d'endormir la population pour affirmer une domination économique ? En 2004, le gouvernement adoptait une loi nationalisant la propriété des zones côtières, annulant ainsi une décision judiciaire qui garantissait aux indigènes la propriété de ces terres. Un énième vol suffisamment honteux pour soulever l'indignation des Nations Unies.

« En Nouvelle-Zélande, les gens ne voient plus que la loi est contre nous et qu'on nous a volé 95 % de notre territoire »

« Les gens en Nouvelle-Zélande ne voient plus que la loi est contre nous et qu'on nous a volé 95 % de notre territoire. » Le problème de la terre est celui qui cristallise les contestations de la communauté maorie. Des terrains qui représentent évidemment de colossales ressources minières et forestières. Depuis 1975, la justice a recensé plus de 1400 plaintes mais dédommagé à peine 20 plaignants. « C'est comme si on nous disait, on va vous rendre votre voiture, mais sans les roues et

le moteur. On vous donnera de l'argent pour les racheter. On peut conduire la voiture mais elle ne nous appartient pas. Mais nous, ce que nous voulons, ce sont les papiers du véhicule, l'acte de propriété. » Issu de la tribu Tuhoe dans le sud-est de l'île du Nord, le peintre

de 56 ans, Tame Iti, ne compte pas baisser les bras. En mars 2007, l'artiste rejoint le metteur en scène et chorégraphe samoan Lemi Ponifasio et sa Compagnie MAU pour la création de *Tempest*, adaptation de l'œuvre de Shakespeare.

Située sur une île, l'intrigue de *La Tempête* relatant l'exil de Prospero sur un territoire bientôt envahi par ceux qui l'ont trahi, évoque bien sûr le destin des Maoris, les injustices dont ils furent victimes et leur lutte pour regagner le territoire.



1952 Naissance à Ruatoki en Nouvelle-Zélande dans la tribu Tuhoe.
1962 A dix ans, il lui est interdit de parler sa langue, sous peine de devoir écrire cinq cents fois « Je ne parlerai pas maori. »
1970 Tame Iti s'engage dans la lutte pour la défense des Maoris.
2007 Tame Iti et seize autres militants sont arrêtés par la police pour « détention d'armes », puis libérés sous caution un mois plus tard.
2008 Tame Iti obtient l'autorisation de la Cour Suprême de voyager en Europe, pour accompagner la tournée de « Tempest II », pièce dans laquelle il joue.

Mais la pièce n'aborde pas seulement l'histoire d'une émancipation culturelle. Grâce à la participation de l'Algérien Ahmed Zaoui, ancien militant du FIS qui demanda l'asile politique à la Nouvelle-Zélande et fut ensuite détenu pendant cinq ans sans procès, Ponifasio entend toucher au problème actuel de perte des droits civils, accéléré par le 11 septembre 2001.

Un message fort qui s'est avéré étrangement visionnaire puisqu'en octobre 2007, la police néo-zélandaise menait un « raid antiterroriste » dans la communauté de Ruatoki. Tame Iti et seize autres militants maoris furent arrêtés pour

« Nous sommes des chasseurs. Bien sûr que nous avons des armes. Cela ne fait pas de nous des terroristes »

détention d'armes. « On vient d'une nation de chasseurs, bien sûr que nous avons des armes. Cela ne fait pas de nous des terroristes », se justifie Tame Iti. Preuve que la police et le gouvernement avaient eu la main leste dans cette affaire, tous les inculpés furent libérés sous caution au bout d'un mois.

La Cour Suprême d'Auckland a d'ailleurs autorisé l'artiste et activiste à voyager en Europe pour participer à la tournée de *Tempest II*, où il tient le rôle principal. Une façon pour lui d'exprimer pacifiquement l'histoire de sa tribu et sa lutte pour que soient restitués des droits confisqués depuis plus d'une centaine d'années. ■

Tempest II, du 15 au 17 mai, au KVS. Tél. 070 222 199. Symposium sur la perte des libertés civiles, le 17 mai à 15 heures. Entrée libre mais réservation obligatoire.